



PREFET DES COTES D'ARMOR

## ARRÊTÉ

portant modification de la composition de la Commission Locale de l'Eau  
du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Baie de Lannion

Le Préfet des Côtes d'Armor

Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L 212.3 et L 212.4 et R 212.29 à R 212.34 ;

VU le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU l'arrêté portant approbation du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Loire Bretagne et arrêtant le programme pluriannuel de mesures en date du 18 novembre 2009 ;

VU l'arrêté interpréfectoral du 18 septembre 2007 fixant le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Baie de Lannion ;

VU l'arrêté préfectoral du 2 décembre 2010 portant désignation des membres de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Baie de Lannion ;

VU l'arrêté préfectoral du 10 août 2011 portant modification de la composition de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Baie de Lannion ;

VU l'arrêté préfectoral du 7 juillet 2014 modifiant l'arrêté préfectoral du 10 août 2011 modifié, portant désignation des membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Baie de Lannion ;

VU l'arrêté préfectoral du 27 octobre 2014 donnant délégation de signature à M. Gérard DEROUIN, Secrétaire Général de la préfecture des Côtes d'Armor ;

VU la délibération du Conseil Départemental des Côtes d'Armor en date du 4 mai 2015 ;

VU la délibération du Conseil Départemental du Finistère en date du 23 avril 2015 ;

VU la délibération de la communauté d'agglomération Lannion Trégor-Communauté en date du 13 janvier 2015 ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'actualiser la composition de la Commission Locale de l'Eau pour faire suite à l'élection des conseillers départementaux et à la fusion de Lannion-Trégor Communauté et la communauté de communes de Centre-Trégor ;

SUR PROPOSITION du Secrétaire Général de la Préfecture des Côtes d'Armor,

## ARRÊTE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La composition de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Baie de Lannion, instituée par arrêté préfectoral du 2 décembre 2010, est modifiée comme suit, dans le collège 1 « des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux » :

### Conseil Départemental des Cotes d'Armor :

- M. Patrice KERVAON, conseiller départemental du canton de Lannion
- M. Erven LEON, conseiller départemental du canton de Perros-Guirec

Conseil Départemental du Finistère :

- Mme Joëlle HUON, conseillère départementale du canton de Saint-Pol de Léon

Représentants des Établissements Publics de Coopération Intercommunale :

- M. Joël LE JEUNE, président de Lannion Trégor Communauté
- M. André COENT, vice-président de Lannion Trégor Communauté
- M. Alain FAIVRE, vice-président de Lannion Trégor Communauté
- M. Jean-Claude LAMANDÉ, vice-président de Lannion Trégor Communauté
- Mme Annie HAMON, conseillère de Lannion Trégor Communauté
- M. Patrick L'HEREEC, conseiller de Lannion Trégor Communauté
- M. Jacques ROBIN, conseiller de Lannion Trégor Communauté
- M. Jean-François LE BRAS, conseiller de Lannion Trégor Communauté
- M. Hervé GUELOU, conseiller de Lannion Trégor Communauté
- M. Jean-Claude LE BUZULIER, Conseiller de Lannion-Trégor Communauté
- M. Thierry BRIAND, conseiller de la communauté de communes Callac-Argoat
- M. Jean DAVID, conseiller de la communauté de communes du Pays de Belle-Isle-en-Terre
- M. Jean-Claude LISOTTI, conseiller de la communauté de communes du Pays de Belle-Isle-en-Terre

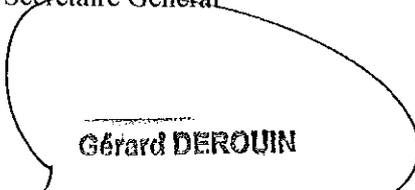
Représentants des structures de gestion de l'eau :

- M. Georges LOSTANLEN, représentant la CLE du SAGE Léon-Trégor ;
- M. Paul LE BIHAN, représentant la régie des eaux communale de LANNION ;
- M. Christian MEHEUST, représentant la régie des eaux communale de LANNION ;
- M. Eric CLOAREC, représentant la régie des eaux communale de GUERLESQUIN ;
- M. François VANGHENT, représentant la régie des eaux communale de PLOUBEZRE ;
- M. Jean-Yves LE CORRE, président du syndicat d'adduction d'eau de Traou Long ;
- Mme Gwen Haël ROLLAND, déléguée au syndicat d'adduction d'eau des Traouïero ;
- M. Yvon le BRIGANT, président du syndicat d'adduction d'eau de la Baie ;
- M. Frédéric GAZAN, délégué au syndicat d'alimentation en eau potable de Goaskoll.

**ARTICLE 2 :** Le Secrétaire Général de la préfecture des Côtes-d'Armor et le Sous-Préfet de l'arrondissement de Lannion sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture des Côtes d'Armor et sur le site Internet national [www.gesteau.eaufrance.fr](http://www.gesteau.eaufrance.fr). Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif (sis 3, contour de la Motte, 35044, RENNES Cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à SAINT-BRIEUC, le **30 JUIL. 2015**

Pour le Préfet et par délégation,  
le Secrétaire Général

  
**Gérard DEROUIN**